

CLOHARS MUNICIPALES 2014



FINANCES COMMUNALES Les chiffres du Trésor Public

La liste «Vivre ici», conduite par Mme Galliot, gênée par le bilan positif de l'équipe municipale, tente de la discréditer sur sa gestion (presse et tract). Pour y parvenir, elle invente des chiffres, fait des erreurs de calcul, mélange prévisions budgétaires et dépenses effectives.

Se taire serait accrédiiter l'idée que ce qui est écrit est vrai. Cette lettre répond point par point aux allégations portées et rétablit les faits. Les données chiffrées sont extraites du site du Trésor Public (Direction Générale des Collectivités Locales), et consultables par tous les citoyens.

→ La surveillance de baignade

Liste Vivre ici : « Une information sincère vous permettrait de savoir pourquoi les 70 000 € consacrés à la surveillance des plages n'ont pas été transférés à la Cocopaq en même temps que la compétence elle-même. »

FAUX

Les 70 000 € des factures ont été réglés par la Cocopaq.

La surveillance des plages a été transférée intégralement à la Cocopaq en même temps que la compétence.

→ Le coût de la médiathèque

Liste Vivre ici : « Une information sincère vous permettrait de savoir que la médiathèque n'a pas coûté 1 million d'euros comme tente de le faire croire la majorité mais plus du double, soit un total de 2 032 321 €. Le luxe a un prix. »

FAUX

Les investissements se montent à 1 470 000 €, la participation communale est de 720 000 €.

La liste Vivre ici oublie en outre de mentionner les subventions attribuées pour un montant de 750 000 € (51%).

De plus, cet équipement a redonné vie à un ancien supermarché situé en centre-ville. Il est déjà fréquenté par plus de 1 850 abonnés.

La lecture publique n'est pas un luxe, c'est un droit.

→ La dette

Liste Vivre ici : « A la fin 2007, la dette s'élevait à 4 600 000 € soit 1 790 € par habitant. Elle atteindra 4 900 000 € fin 2013 soit 1 885 € par contribuable. La dette a-t-elle baissé comme le dit le Maire ? Jugez vous-même. »

FAUX

Fin 2013, la dette est de 1071 € par habitant.

A la fin 2007, la dette était de 4 650 000 €, soit 1 173 € par habitant (- 617 € que les chiffres «Vivre ici»).

Elle est de 4 486 000 € fin 2013, soit 1 071 € par habitant (- 814 € que les chiffres «Vivre ici»).

De 2001 à 2007, la dette a augmenté de 1 530 000 € passant de 3 120 000 € à 4 650 000 € (+ 49 %).

De 2008 à 2013, la dette a baissé de 164 000 €, passant de 4 650 000 € à 4 486 000 € (- 4 %).

→ La friche industrielle de Doëlan

Liste Vivre ici : « *Le financement éventuel de l'acquisition de la friche industrielle de Doëlan pour 970 000 €, soit 373 € par habitant, pourrait accentuer l'endettement.* »

FAUX

Encore une erreur de calcul de la liste conduite par Mme Galliot... 970 000 € divisés par 4186 habitants ne font pas 373 € mais... 232 € (c'est 141 € de moins qu'écrit).

Et une erreur de compréhension : la commune ne peut avoir de dette sur cette opération car elle n'a pas souscrit d'emprunt. C'est l'établissement public foncier régional qui est propriétaire de la friche, qui en a donc le portage financier et qui se charge de sa reconversion, en lien bien sûr avec la municipalité.

→ La pression fiscale

Liste Vivre ici : « *La pression fiscale (bases locatives et taux des taxes foncières) aura progressé de 25,5%* »

VRAI

Les bases locatives, fixées par l'Etat, et les taux fixés par les communes constituent ce qu'on appelle la « pression fiscale ». Ce sont ces deux éléments cumulés qui représentent 25,50%.

Les taux communaux ont augmenté de 12,75 % à comparer aux 9,8 % lors de la précédente mandature. Comme cela a été le cas ces 2 dernières années, les taux n'augmenteront pas en 2014.

Les taux de Clohars sont comparables à ceux de nos voisins de Guidel, Quimperlé, Moëlan, et dans la moyenne des communes de plus de 3 500 habitants.

→ La solidité des finances locales

Liste Vivre ici : « *Peut-on croire Mr Juloux lorsqu'il affirme que les finances locales sont solides et au plus haut ?* »

VRAI

Le délai de désendettement qui était de 4,5 ans fin 2007 est passé à 3,9 ans fin 2013.

La capacité d'autofinancement nette moyenne est passée de 269 000 € (2001/2008) à 674 000 € (2008/2013), ce qui a permis de réduire fortement le recours à l'emprunt.

→ Les frais de personnel

Liste Vivre ici : « *Les frais de personnel auront progressé comme jamais en si peu de temps dans l'histoire de Clohars : 41,4%.* »

FAUX

Lors du mandat 2001/2008, les dépenses de personnel ont augmenté de 52,2% (+ 494 000 €).

Pour quels nouveaux services ?

De 2008 à 2013 la population a évolué et les services éducation, sport, culture, accueil, espaces verts ont été renforcés. En 2013 les dépenses de personnel sont totalement stabilisées et identiques aux montants de 2012.

→ La gestion de la commune

Liste Vivre ici : « *La gestion n'a pas été rigoureuse, tandis que la dépense a été vigoureuse.* »

FAUX

La municipalité a réalisé le programme pour lequel elle a été élue, dans le strict respect du cadre budgétaire.

En début de mandature, un plan pluri-annuel d'investissements a été finalisé, détaillant les recettes et dépenses prévisionnelles sur 6 années.

Nous avons respecté ces prévisions et les avons même améliorées. L'économie locale a aussi été soutenue par les investissements réalisés.